

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 octobre 1985

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LES CORPORATIONS

L'ACQUISITION DE GULF CANADA—LA DISPOSITION FISCALE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, à propos de l'acquisition de Gulf Canada, le gouvernement fédéral a rendu une décision fiscale tout à fait inhabituelle, voire sans précédent, qui favorise les parties à la transaction. Les impôts en jeu pourraient atteindre un milliard de dollars. Le Parlement et les contribuables canadiens ont tout intérêt à savoir si cette décision faisait suite à une intervention ministérielle ou si elle est uniquement le fait de fonctionnaires des ministères du Revenu national et des Finances. Le Parlement a le droit de savoir si ces allègements extraordinaires ont été un facteur déterminant dans l'offre d'acquisition de Gulf.

Cette disposition fiscale suscite de graves questions concernant la responsabilité ministérielle, la concentration du pouvoir économique et, selon toute apparence, l'équité de cette mesure. Je n'ai pas cessé de répéter que le meilleur moyen de réduire le déficit fédéral consiste à examiner à la loupe les allègements fiscaux des sociétés. Voilà le parfait exemple pour me donner raison.

Nul doute que les entreprises en cause ont agi dans la légalité, mais il reste à savoir si les ministres ont tenu compte de l'intérêt public. Il faudrait que le Parlement puisse étudier en détail la décision fiscale et les importantes sommes mises en cause par l'acquisition de Gulf. Une entreprise a parfaitement le droit de réclamer une réduction d'impôts. Mais il est tout aussi légitime que les contribuables canadiens veuillent savoir si, effectivement, l'on a accordé un allègement d'environ un milliard de dollars, et pourquoi.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

LA RÉPARATION DES DESTROYERS

**M. Derek Blackburn (Brant):** Une bonne nouvelle, monsieur le Président. Les vieux destroyers canadiens de la classe *Saint-Laurent* sortent enfin de la cale-sèche. Ils y ont passé des mois alors que des travaux importants de réparation accusaient de plus en plus de retard. Nous savons maintenant que le premier destroyer sera prêt à temps pour s'atteler à la tâche primordiale de défendre le Canada—soit se diriger vers la ferraille ou le désarmement. C'est bien cela. Le gouvernement dépense 15

millions pour réparer ces navires de 30 ans au moment où il se prépare à les mettre hors service.

Les Canadiens ne seront-ils pas heureux d'apprendre que leurs navires ne seront pas ignominieusement remorqués à la ferraille? Au contraire, la marine canadienne peut s'enorgueillir de savoir que ses navires autrefois si fiers vont filer à toute vapeur droit à la ferraille. Ne pouvez-vous pas voir tout l'équipage sur le pont vêtu de ses nouveaux uniformes, saluant le commandant qui remet les clefs au plus offrant? Les contribuables seront sans doute fiers aussi d'apprendre que le métal avec lequel sera fabriquée leur prochaine Toyota proviendra d'un de nos meilleurs navires de guerre qu'on aura fait fondre.

On pourrait croire que le gouvernement se félicitera de son dernier effort pour améliorer la marine canadienne et créer en même temps des emplois. Pensez aux avantages qu'en tireront les musées et les marchands de ferraille au Canada. Pourquoi le gouvernement veut-il dissimuler cette grande réalisation?

\* \* \*

### LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

**M. Bill Tupper (Nepean-Carleton):** Monsieur le Président, ces derniers mois, les Canadiens étaient engagés dans un vigoureux débat sur la possibilité que leur pays participe à l'Initiative de défense stratégique. C'est avec plaisir que j'ai appris la décision du gouvernement de ne pas participer et cela, pour diverses raisons. D'abord, je crois fermement que nous, Canadiens, devrions établir notre propre programme de recherches. Je crois que nous devrions concentrer nos efforts de recherches dans des domaines qui sont cruciaux pour notre bien-être socio-économique, notamment les transports, les télécommunications et les systèmes connexes en aérospatiale, les soins médicaux, l'agriculture, l'exploitation forestière, les mines, la microélectronique, la robotique et notre capacité de vivre et de travailler dans les régions septentrionales.

Il est essentiel que nous soyons compétitifs dans le monde technologique de demain. Pour y arriver, il nous faut absolument acquérir la compétence scientifique et technique qui nous mènera à la fine pointe des technologies de l'avenir. Nous devons financer l'enseignement et la recherche des collèges et des universités afin de nous assurer les compétences, le savoir-faire et les nouvelles techniques dont nous aurons besoin.

La technologie est l'un des plus importants moteurs de la croissance économique. Il est essentiel de soutenir les initiatives de recherche si nous voulons entrer dans une nouvelle ère scientifique et technique et relever les défis de notre planification économique. Je félicite le gouvernement fédéral de s'être engagé à exploiter cette possibilité.